

## DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
Extrait du Registre des Délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

-----  
Séance du 11 avril 2018

COMMUNE  
SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-huit, le onze avril à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**A donné pouvoir :**

Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

Olivia RIVORY à Jean-Louis PERRIN

Adeline WEBER-GUIBAL à Véronique REISER

Isabelle SAUTREAU à Jean-Pierre LECHTEN

**Absent excusé :** Gilbert HENRY

**A été élue secrétaire :** Véronique REISER

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE  
DANS LE CADRE DES TRAVAUX DITS DE PROXIMITÉ  
POUR LA RÉHABILITATION DE VOIRIES / DRAILLE DE  
LA PRIGNONNE**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose que la Commune a réalisé des travaux de renouvellement de son réseau d'eau potable et d'extension de son réseau d'eaux pluviales sur la Draille de la Prignonne.

Ce chemin nécessite à présent une réhabilitation complète.

Cette opération évaluée à 74 092.06 € HT peut faire l'objet d'une aide du département au titre des travaux dits de proximité.

Le plan de financement serait le suivant :

Coût d'objectif de l'opération	74 092.06 €
Demande de subvention conseil départemental (70%) Plafonné à 85 000 € de travaux	51 864.44 €
Autofinancement	22 227.62 €

Le conseil Municipal après en avoir délibéré par :

14 voix pour  
voix contre,  
abstention(s)

**SOLLICITE** l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 51 864.44 € pour la réhabilitation de la voirie de la Draille de la Prignonne.

Le Maire,  
Régis MARTIN